EN ROUTE POUR LE Sud

LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES ET DE L'AUDE

Les premiers de cordée

Patrice Bégnana

Le 22 mai en début de soirée, les quelque 810 000 candidats à une orientation ou une réorientation sur Parcoursup recevaient des réponses à leurs vœux. La moitié obtenait une réponse positive sur un de leurs vœux, les autres non. Parmi ces derniers, 29 000 n'obtenaient que des réponses négatives. Depuis, un peu plus de 5000 ont sollicité les Commissions régionales académiques d'accès à l'Enseignement supérieur (CRAAES) chargées de traiter leur cas. Nul doute qu'ils seront, comme leurs camarades, en attente dans les meilleures conditions psychologiques pour passer leur baccalauréat. Une semaine après, ce sont les deux tiers qui avaient reçu au moins une réponse positive sans qu'on sache s'il s'agit de leur vœu principal puisque Parcoursup ne permet pas de les classer. Le ministère communique, efficacement relayé par la presse favorable aux contre-réformes du gouvernement, pour vanter l'efficience de la nouvelle plateforme qui remplace APB dont le seul tort était d'être incapable d'inventer des places dans le supérieur que les gouvernements successifs se refusaient à créer. La funeste invention du tirage au sort avait créé le scandale nécessaire pour justifier une réforme dont le sens ultime est l'accroissement de la hiérarchisation.

En effet, le premier effet de Parcoursup est de faire le tri entre les élèves qui n'auront eu que des réponses positives, les premiers de cordée, et les autres. Certes, le système éducatif jusque-là n'était pas, loin s'en faut, égalitaire. L'opposition entre

SOMMAIRE

Édito - Les premiers de cordée..... 1
Parcoursup, une manne pour le privé.....3
Attaques contre les fonctionnaires.....4
La grève, ça paie !..... 6
Les jeux de l'été de SUD éduc..... 7
Les recommandations de Blanquer... et les recommandations de SUD éduc à Blanquer...8

éducation Sud 66-11 Solidaires

Permanences tous les lundis

Local Solidaires 66

4 bis, avenue Marcelin Albert

66000 Perpignan

06.84.89.01.17

66-11@sudeducation.org

www.sudeducation66.org

"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel

édité par Sud Education 66-11

3, impasse San Gil - 66000 Perpignan

et imprimé par Routage Catalan

58, avenue de Rivesaltes

66240 Saint-Estève

n° 58 - Juin - Juillet - Août 2018

ISSN 2427-5026

n° de CPPAP : 0918 S 06756

Dépôt légal : à parution

Directeur de publication : Benjamin Garcia

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

- Nicolas Pierre (déchargé 6 heures)
- Marc Anglaret (déchargé 5 heures)
- Héléna Molin (déchargée 3 heures)
- Matthieu Faure (déchargé 2 heures)
- Patrice Bégnana
- Michel Benkemoun
- Patrick Billard
- Anne-Julie Borne
- Nina Castellarnau
- Francis Maury
- Anne Pagès
- Christopher Pereira
- Emmanuel Peroy

filières sélectives et l'université existait. Toujours est-il que toutes les universités, en droit, permettaient à nombre d'élèves d'y faire un parcours qui pouvait être excellent sans préalable à l'entrée. Ce que Parcoursup prépare, c'est l'opposition entre les élèves à l'entrée de l'université.

Le deuxième effet, lié au premier, est de produire un classement des universités par la demande. La presse a commencé à établir ainsi une hiérarchie des universités. Les blocages expliquent même pour certains journalistes pressés pourquoi quelques universités sont moins demandées que d'autres. Et pourtant, la plus demandée a été bloquée. C'est oublier que jusque-là, les futurs étudiants étaient contraints à demander en priorité les universités de leur académie. La première conséquence est l'apparition de réputations qui ne pourront que s'amplifier au fil des années. La seconde, c'est qu'en pouvant choisir de meilleurs étudiants – au moins potentiellement – les universités participent au tri social. L'origine des lycées peut être prise en compte. Ce n'est pas un baccalauréat qui comprendra une part de contrôle continu qui diminuera cet effet.

Le troisième effet est d'habituer tout le monde à la sélection. D'aucuns ont reproché à Parcoursup de générer du stress chez les élèves. C'est méconnaître l'ultime fin du système. Comme les réponses positives dépendent du dossier scolaire, notes, mais aussi activités périscolaires (football ou tennis, équitation ou rien), des lettres de motivation (la constitution d'un dossier pour Parcoursup peut se faire grâce à une officine privée (560 € pour une prise en charge complète ou bien 910 € pour dix séances de conseil en orientation), etc., seuls les premiers de cordée pourront passer leur baccalauréat tranquille puisqu'ils auront leurs vœux satisfaits. Ce sont les moins que rien, les ratés, ceux qui auront eu l'avis « peu démontré » par les chefs d'établissement qui seront stressés. Ils n'auront eu que ce qu'ils méritent. Même leur demande de logement dans les CROUS pose problème puisque la date limite de demande précède la réponse pour ceux qui sont encore en attente. Alors que le baccalauréat effaçait tout le passif de la scolarité au lycée, le nouveau système conduit à ce fameux continuum, dont certains rêvent, du bac moins trois au bac plus trois qui devrait permettre d'accentuer le tri scolaire. Est-il besoin de préciser quelles sont les classes qui ne s'y retrouveront pas ?

Pour les derniers de cordée, la communication gouvernementale prévoit une nouvelle revalorisation du baccalauréat professionnel. Il y aurait beaucoup à dire sur l'antienne de la revalorisation de l'apprentissage lorsqu'on sait que la bourgeoisie française, dans la foulée de la Révolution française, a détruit volontairement l'apprentissage qui existait dans les corporations (tout comme la bourgeoisie

anglaise) alors que la bourgeoisie germanique, entrée plus tard dans le capitalisme, l'a utilisé à son plus grand profit (en Allemagne, le tri s'effectue après quatre ans d'école primaire où seuls les premiers de cordée vont au *Gymnasium*, c'est-à-dire au lycée ; les autres vont dans différentes écoles plus ou moins professionnelles en fonction de leurs résultats, les derniers ayant droit à l'apprentissage). Si la bourgeoisie française voulait de l'apprentissage, il y a belle lurette que l'école de la république lui aurait fourni les troupes nécessaires. Le baccalauréat professionnel durait quatre ans. La réduction à trois ans a diminué le temps d'assimilation des métiers. Aussi le ministre veut-il le réduire à deux puisqu'une seconde professionnelle plus générale conduira à diminuer le temps consacré au métier. Nul doute que les chiffres d'insertion sur le marché du travail prouveront dans quelques années qu'une nouvelle réforme est nécessaire. Blanquer n'a-t-il pas réformé le baccalauréat Chatel dont il était le numéro 2 ? L'effet le plus apparent, c'est la baisse des heures d'enseignement général (16 % d'heures en moins en trois ans en mathématiques, 13 % en lettres histoire). Pour les quelques bacheliers professionnels qui voudront entrer à l'université dans quelques années, on imagine sans peine leur classement sur Parcoursup. ■

Parcoursup, une manne pour le privé

Matthieu Faure

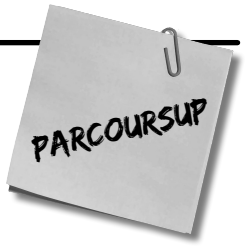

Le libéralisme économique a horreur du vide. Sans attendre le 22 mai et les premières réponses des algorithmes Parcoursup, machine à tri social au service de la contre-réforme de l'éducation, des entreprises privées y ont vu un bon moyen de gonfler leur chiffre d'affaires. Les inquiétudes générées par la saisie des vœux ont permis à des sociétés de coaching et de conseils en orientation de tirer leur épingle du jeu. Si elles ne se sont pas créées pour l'occasion, celles qui existaient déjà ont vu, selon leurs dires, leur chiffre d'affaires augmenter, pour certaines, de 30 %. A partir de 98 €, l'élève a droit à un atelier de 3 heures en groupe réduit. En déboursant quelque 560 €, on lui propose jusqu'à la gestion intégrale de son dossier, depuis la définition du projet d'étude jusqu'à l'inscription sur la plate-forme Parcoursup, en passant par la rédaction de la lettre de motivation. Rajoutez 350 € et il aura droit en plus à des séances de conseils en orientation. On ne pourrait y voir qu'un opportunisme des acteurs privés face à l'insécurité générée par cette contre-réforme si ceci n'était pas accompagné de la fermeture des CIO et du transfert de ses compétences aux régions. Il y a fort à parier que les régions vont rapidement déléguer toutes ces missions à ces entreprises, ce qui achèvera, à terme, le service public de l'orientation.

Une fois les résultats de Parcoursup tombés, là encore, les formations privées s'en donnent à cœur joie. Si certaines n'ont pas attendu le 22 mai pour inciter des candidats anxieux à rejoindre un cursus payant afin d'anticiper un éventuel refus de la plateforme, la plupart font actuellement une campagne de communication de grande ampleur pour séduire les déçus de Parcoursup. Le hashtag #horsParcoursup a un immense succès sur les réseaux sociaux et conduit à tout un tas de formations payantes post-bac. Des pubs y fleurissent pour expliquer aux futurs étudiants qu'ils « valent mieux qu'un refus » et peuvent compter sur une formation dont la porte leur est ouverte, moyennant finance.

On comprend ainsi comment Jupiter et ses sbires comptent s'y prendre pour offrir l'éducation au privé, en commençant par le supérieur et le conseil en orientation dans les lycées. L'école n'a jamais été aussi près de devenir une marchandise... ■

FONCTION PUBLIQUE

SUPPRESSIONS DE POSTES

On coupe !

Pas moins de 120 000 suppressions de postes prévues dont 50 000 dans la Fonction publique d'État cela n'épargnera pas l'éducation nationale. Ainsi, les postes ouverts aux concours du CRPE (1er degré) sont en baisse tout comme pour les concours du 2nd degré : 35% de postes en moins en 2018 par rapport à 2017 !

Dans le même temps, la réforme du lycée va elle aussi entrainer la suppression de plusieurs milliers de postes. C'est le retour aux difficiles années du quinquennat Sarkozy (pendant lequel Jean-Michel Blanquer était à la tête de la DGESCO) qui se profile. Dans les établissements cela se traduit comme toujours par des hausses d'effectifs, des dédoublements supprimés, des options qui ne sont plus financées. Les établissements attendent d'ailleurs toujours de recevoir les heures pour l'accompagnement à l'orientation prévu dans la nouvelle classe de 2nde qui doit se mettre en place dès la rentrée de septembre 2018.

SUD éducation revendique des créations de postes à hauteur des besoins et la baisse des effectifs par classe.

Postes supprimés, fermetures de classes assurées

Dans le 1er degré, pour fournir les enseignant-e-s nécessaires dans les classes à 12 élèves, dans de nombreux départements, ce sont des titulaires brigades (remplaçant-e-s dans le premier degré, déjà en nombre notoirement insuffisant) et des PDMQDC (plus de maîtres que de classes) qui seront déplacé-e-s. Leurs postes seront supprimés pour la plupart. Le nombre de poste au concours apparaît insuffisant, car l'augmentation est bien trop faible pour couvrir les besoins d'ouvertures de ces postes. Le ministère ne se donne pas les moyens de sa politique. La conséquence : des fermetures de classes. Les classes de Très Petites Sections sont largement concernées en contradiction avec les politiques annoncées pour la maternelle. Mais aussi l'augmentation du nombre d'élèves par classe dans toutes les écoles qui se situent hors ZEP ainsi que la multiplication des classes multi niveaux (non choisis) à effectifs pléthoriques dans les écoles rurales.

CEINTURE

50 000 postes supprimés dans la FP d'état : c'est le retour aux difficiles années du quinquennat Sarkozy.

POSTES

Concours	2017	2018
CAPES	7 315	5 833
AGREG	1 920	1555
CAPLP	1920	1580
CRPE	11 722	10 526
CAPET	630	495
CAPES	800	630

ELEVES DU 2ND DEGRE

constaté 2017	prévision 2018	différence
5 629 777	5 655 811	+ 26 034

FONCTION PUBLIQUE

ATTAQUE CONTRE LE STATUT

Hausse du recrutement par contrat

Le plan «Action publique 2022» prévoit de «réfléchir aux voies d'accès à la FP sans toucher au statut» MAIS en utilisant d'autres voies d'intégrations que le concours et notamment un recours accru aux contractuel-le-s. Alors qu'une personne sur quatre est déjà en CDD, CDI ou CUI dans l'éducation nationale (sans même parler de la multiplication des services civiques sur des missions de soutien scolaire dans les établissements), la multiplication des contrats au détriment du statut de fonctionnaire est déjà une attaque directe contre le statut. Pour SUD éducation, le statut de fonctionnaire doit être la norme d'emploi dans la Fonction publique.
Nous revendiquons la titularisation de toutes et tous les précaire, sans condition de concours ni de nationalité.

SALAIRES

Gel des salaires, rémunération au mérite

Le gouvernement souhaite remettre en cause les augmentations collectives de salaire au profit d'un recours accru au RIFSEEP (prime individuelle au mérite). Non seulement le gouvernement promeut la rémunération au mérite et donc l'individualisation des rémunérations, mais il entend remettre en cause la structure même des rémunérations qu'il estime fortement influencée par le Code des pensions et le calcul de la retraite sur les six derniers mois.
La réforme des retraites et la casse du code des pensions se profilent !
SUD éducation revendique une augmentation générale des salaires !

PARITARISME

La loi Travail 2 appliquée à la FP

Suppression des CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), limitation des compétences des commissions paritaires : c'est laisser la question des mutations, des congés formation, des promotions, des conditions de travail entre les mains de l'administration sans contrôle des organisations syndicales et donc des personnels.

STATUT

Le statut de fonctionnaire doit rester la norme d'emploi dans la Fonction publique. Battons-nous pour la titularisation sans condition des précaires.

NE LAISSONS PAS CASSER LA FONCTION PUBLIQUE

MOBILISONS-NOUS CONTRE UNE APPROCHE PUREMENT BUDGETAIRE

La grève, ça paie !

Nicolas Pierre

SANTÉ

La clinique du Pré à Théza a fait l'objet fin avril d'un mouvement de grève sans précédent. Les 72 salarié·e·s n'avaient pas été augmenté·e·s depuis 16 ans ! Des salaires réduits donc à la portion congrue sans treizième mois ni intéressement dans cet établissement de santé mentale appartenant au groupe familial VP investissement.

Ce groupe propriétaire de 22 autres établissements fait partie des quatre groupes qui exploitent plus de 40 % des cliniques psychiatriques privées à but lucratif (Orpéa, Ramsay santé, Inicea). Secteur très rentable malgré les récentes baisses de prix de l'Assurance Maladie qui n'ont à peine entamé les performances financières de ces cliniques privées. Proche de 10 %, leur rentabilité reste nettement supérieure à celle des établissements de soins de suite et de réadaptation ou des structures de moyen et court séjour. Ces cliniques gagnent en plus régulièrement du terrain au détriment des hôpitaux publics en manque cruel et constant de moyens.

Cette rentabilité impressionnante dans un secteur où nous ne devrions même pas en parler, est obtenue sur le dos des personnels dévoués corps et âme. Exemples : 16 ans d'ancienneté, 1279,95 € ou encore 36 ans d'ancienneté et seulement 1472,70 € nets par mois pour des aides soignantes !

Après comparaison, il s'avère qu'en moyenne à Théza, les salaires sont de 592 € de moins que dans le secteur public et même environ 200 € de moins dans le secteur privé de même convention.

De quoi se mettre en grève massivement et de demander des augmentations et de meilleures conditions de travail.

La direction a fini par lâcher après deux journées de mobilisation : 10 % d'augmentation du salaire de base, mensualisation de la Rémunération Annuelle minimale Garantie (RAG), augmentation de la prime du dimanche et jours fériés, affichage des résultats de l'établissement et s'ils le permettent la possibilité d'un treizième mois et l'augmentation des primes.

Bravo à ces salarié·e·s qui nous montrent que cohésion, détermination et solidarité finissent par faire plier le patronat toujours plus intéressé par les profits ! ■

LES JEUX DE L'ÉTÉ DE SUD ÉDUC 66-11

Rébus (solution en bas de page)

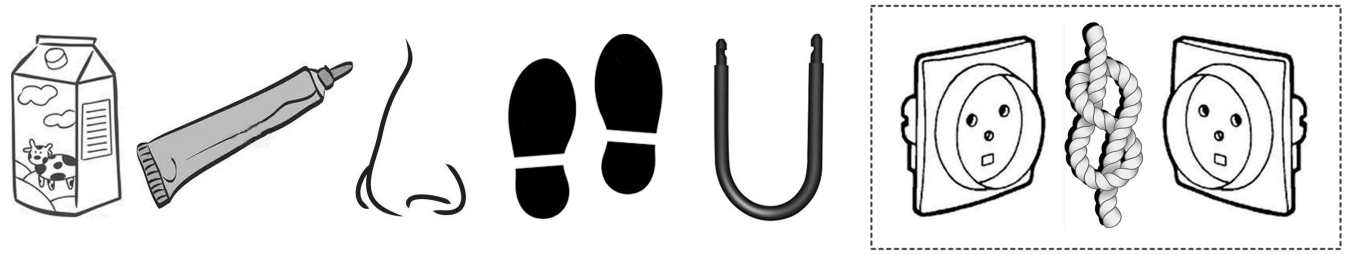

Jeu à poings

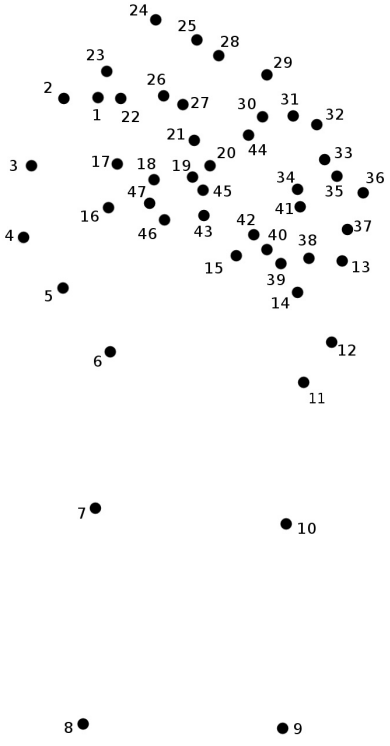

Aide ton collègue à bien choisir son syndicat !

Solution du rébus : lait - colle - nez - pas - U - [noeud entre prises]

LES RECOMMANDATIONS DE M. BLANQUER AUX PROFESSEURS DES ÉCOLES

À retrouver (si vous y tenez vraiment) sur :
http://www.education.gouv.fr/cid129644/4-priorites-pour-renforcer-la-maitrise-des-fondamentaux.html

4 PRIORITÉS POUR RENFORCER LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX

De nouvelles recommandations pédagogiques viennent en appui des programmes scolaires pour faciliter l'apprentissage, par tous les élèves du primaire, des savoirs fondamentaux :

LIRE | ÉCRIRE | COMPTER | RESPECTER AUTRUI

1 FORMER DE BONS LECTEURS

2 ENSEIGNER EXPLICITEMENT LA GRAMMAIRE ET LE VOCABULAIRE

3 ACQUÉRIR DES AUTOMATISMES EN CALCUL

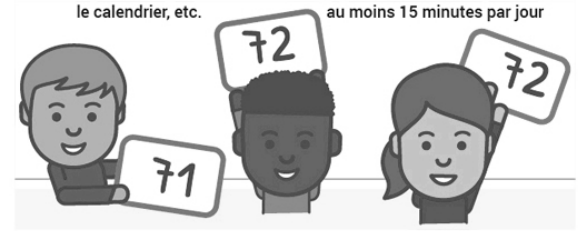

4 APPRENDRE À RÉSOUDRE DES PROBLÈMES MATHÉMATIQUES

LES RECOMMANDATIONS DE SUD éducation 66 11 À M. BLANQUER...

4 PRIORITÉS POUR RENFORCER le service public d'éducation

De nouvelles recommandations syndicales afin de stopper la destruction en marche du service public d'éducation et favoriser la construction des savoir ainsi que l'émancipation des élèves.

RÉDUIRE LES EFFECTIFS | EMBAUCHER ET TITULARISER | PAYER ET VALORISER | RESPECTER LE PROFESSIONNALISME DES ENSEIGNANTS

1 PAYER ET VALORISER

2 RESPECTER LE PROFESSIONNALISME DES ENSEIGNANTS

3 REDUIRE LES EFFECTIFS

4 EMBAUCHER ET TITULARISER

Entourez toutes les différences entre ces deux "infographies". Vous en trouvez plus de sept ? C'est normal, il y a plus de sept différences entre M. Blanquer et SUD !